



Fermeture du secrétariat de la mairie : **du 5 au 25 août**

Pendant cette période, la permanence des élus, le samedi matin sera maintenue.

Un été 2024 festif



●●● Photo Bernard Mermet Feu d'artifice du 14 juillet au village



Retrouvez les évènements du mois de juillet en pages 2, 3 et 4



Rappels: n'hésitez pas à demander à tout moment à recevoir la **version numérique** de l'Osier Flash, en envoyant un mail à la mairie : ndomairie@wanadoo.fr

Et à **télécharger sur vos smartphones** l'application « Panneau pocket » pour être informé en temps réel de ce qui se passe au village, et ses alentours (cf infos sur l'osier flash de mai 2024 en page 2).



Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 8h à 13h

Jeudi : 8h à 13h

Mardi : 8h à 13h Mercredi : 8h à 12h et 14h à 17h

Samedi : 10h30 à 12h (permanence des élus)

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

RETOUR SUR UN DÉBUT D'ÉTÉ FESTIF !**RÉPÉTITION EN PLEIN AIR DE L'ENSEMBLE HARMONIQUE VINOIS**

Quoi de mieux qu'une soirée en musique pour lutter contre la grisaille d'un printemps frisquet et pluvieux ? La joyeuse équipe de l'ensemble harmonique vinois est venue ce soir-là, le 7 juin, faire résonner ses cuivres, bois et percussions sous le préau de Bon rencontre, pour une répétition en plein air ! Avec les airs d'Enio Moricone entre autres, l'ambiance s'est vite réchauffée. Le talent et l'énergie de cette troupe réunissant tous les âges, des ados aux cheveux argentés, et dirigée par Philippe Michalet, en l'absence d'Alex Veyret, ont réussi à faire vibrer le public ! La reprise dynamique d'une célèbre chanson de Joe Dassin, entonnée par tous, a clôturé cette répétition. Les chansons traversent les âges, elles sont intemporelles ! Enfin a clôturé... musicalement, puisque c'est autour de la buvette que s'est terminée cette soirée !

On espère vivement que l'expérience sera renouvelée !

LE GRAND MARCHÉ D'ÉTÉ**ENCORE UNE BELLE ÉDITION !**

Le 2 juillet s'est tenue la troisième édition du grand marché d'été. Cet événement, co-organisé par Tero Loko, le Comité des Fêtes, le Sou des écoles, et la mairie, confirme son succès, malgré un temps incertain qui aurait pu en décourager plus d'un.

Des clowns, de la musique, à boire et à manger, rien de tel pour lancer ensemble le début de l'été, et en profiter pour faire travailler les artisans et producteurs locaux, toujours fidèles au poste !

Si vous l'avez loupé, ou si vous en redemandez, RDV le 3 décembre pour le grand marché de Noël !

UNE RETRAITE FÊTÉE COMME IL SE DOIT



Simone Aïello, a bien voulu attendre la fin de l'année scolaire pour faire valoir ses droits à la retraite !

C'est donc l'avant dernier jour avant les grandes vacances, que les enfants, le personnel de l'école et quelques élus, ont pu lui dire au revoir.

Elle a veillé sur les enfants de notre école, sur le temps de la cantine scolaire, pendant 7ans.

Elle s'est occupée du bon déroulement des repas : préparer l'espace cantine, faire chauffer les plats, installer les enfants, les servir, veiller à ce que ce temps privilégié dans leur journée soit réellement un bon moment, pour chacun d'eux.

Employée communale sur qui nous savions pouvoir assurément compter, Simone a fait partie de ce personnel précieux, qui œuvre au quotidien pour que la journée des écoliers se passe aussi bien que possible.

Chansons des enfants, cadeaux, fleurs, témoignages, ce fut un moment plein d'émotion !
Merci Simone et très bonne retraite !

Valérie Satin, qui intervient déjà sur le temps de la cantine, et a donc déjà l'expérience de son poste, prendra sa place à la rentrée.

LA NUIT DES ÉGLISES

Elle a été la star de cette soirée du 6 juillet !

La basilique pour nous, osiérins, est imposante, incontournable, campée au centre du village depuis toujours. Nos journées sont rythmées par le son de ses cloches (enfin quand elles fonctionnent à nouveau !). Mais finalement qu'est-ce qu'on sait d'elle ?

L'idée de cette nuit des églises, c'est de permettre aux habitants d'ici et d'ailleurs, qu'ils soient chrétiens ou pas du tout, de se réapproprier leur église, lieu de leur histoire et de leur enracinement.

Les chants de la chorale St Luc, dirigée par Marie Françoise Baldazza, l'ont mise en valeur, tout au long de cette soirée.

René Fantin, passionné et intarissable sur le sujet de notre Basilique, qu'il connaît comme sa poche, a pu donner des explications sur les vitraux et les peintures. Nous avons aussi appris pourquoi elle a été consacrée « basilique ».

Alex Brichet-Billet a rappelé l'histoire de notre village, intimement liée à l'histoire religieuse du lieu et à sa tradition d'accueil.

La nuit des églises, c'est un évènement national proposé une fois par an à l'ensemble des églises du pays, pour accueillir une expérience artistique et culturelle. Et faire ainsi (re)découvrir, grâce à l'art, le lieu-église, son patrimoine artistique parfois méconnu.



LA FÊTE DU 14 JUILLET



L'incontournable fête s'est tenue dans le jardin bon rencontre en ce 14 juillet 2024. Une fois encore, ce fût une belle réussite avec plus de 120 repas servis le soir et des animations qui ont ravis petits et grands tout au long de la journée : château gonflable, jeux en bois, et le concours de pétanque qui rassembla pas moins de 46 doublettes pour le plus grand plaisir des pointeurs et tireurs.

Un concert donné par le groupe COSIA pour lancer la soirée, suivi du bal jusqu'au bout de la nuit !

Le petit plus cette année, LE FEU D'ARTIFICE, véritable symbole de cette fête nationale, tiré par PYRO-EVENT. Il fut très apprécié !

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont participé à la réussite de cet événement et tout particulièrement les bénévoles qui se sont activement mobilisés pour faire de cette journée un moment festif, de partage et de convivialité !

Nous en profitons pour vous rappeler que l'AG du comité des fêtes aura lieu le 9 septembre à 20 h à la mairie pour l'élection du nouveau bureau, nous vous attendons nombreux et nombreuses.



Médaille d'or à Hugo Plaisance pour la vaisselle des verres !

Quelle persévérance tout au long de la soirée !

Merci pour ton aide précieuse Hugo !

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2024**• Convention TNE**

Dans le cadre du projet TERRITOIRE NUMERIQUE EDUCATIF, M. Le Maire expose au conseil son contenu et la nécessité de signer la convention relative au déploiement de l'espace numérique de travail de l'école publique de Notre Dame de l'Osier et à la sécurisation juridique des données à caractère personnel afférentes.

En effet cette convention sera signée entre la collectivité représentée par son Maire, M. Alex BRICHET -BILLET et La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Département de l'Isère représentée par l'Inspecteur Académique M. Patrick GROS.

Après examen du document et suite au vote, le conseil adopte à l'unanimité cette proposition. Il autorise M. Le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

• Devis informatique

Dans le cadre du projet TERRITOIRE NUMERIQUE EDUCATIF, il convient de mettre à disposition des élèves du matériel informatique. Afin de fournir à l'école, les ordinateurs, claviers et souris, les écrans tactiles, le vidéo projecteur le conseil municipal étudie deux devis.

Les entreprises PICON INFORMATIQUE à Beaulieu (38470) et REFLEX INFORMATIQUE à Chatte (38160) ont envoyé leurs propositions.

Après examen des documents et suite au vote c'est le devis de PICON INFORMATIQUE s'élevant à 5 999.33€ TTC qui est retenu à l'unanimité.

• Retraite Simone AIELLO

Le conseil, prend acte du départ à la retraite de Mme Simone AIELLO au 31 juillet 2024.

Le maire et le conseil remercient Simone AIELLO pour son travail auprès des enfants de l'école et lui souhaitent une très bonne retraite.

• Embauche Valérie SATIN

Suite au départ à la retraite de Mme SIMONE AIELLO, il est nécessaire de procéder à son remplacement.

Le conseil étudie la candidature de Mme Valérie SATIN.

L'expérience de Mme Valérie SATIN auprès des enfants de l'école de Notre Dame de l'Osier dans le cadre de son travail au syndicat scolaire lui confère une forte plus-value. Après étude de son Curriculum-Vitae le conseil approuve cette proposition et autorise M. Le Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier.

• Embauches jeunes été 2024

Accord très favorable du conseil pour reconduire l'opération jobs d'été pour les jeunes de la commune âgés de 16 à 18 ans qui aideront les employés communaux dans leurs différentes activités. Cette année 6 jeunes participeront à cette opération avec un contrat à durée déterminée d'une semaine.

• Nouveau contrat Chloé

Considérant le terme du contrat à durée déterminée (31 Août 2024) de Mme Chloé GIROUD au poste de secrétaire de Mairie, M. Le Maire explique que dans le cadre de sa titularisation Mme Chloé GIROUD devra signer un contrat dérogatoire de recrutement handicap d'un an. En effet, la procédure applicable à la situation de Mme Chloé GIROUD est préconisée par le Centre de Gestion de l'Isère. Après examen des divers critères d'embauche concernant le poste de Secrétaire Générale de Mairie, échelon 7 de la catégorie B au Grade de REDACTEUR et suite au vote, le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

• Formation Julien

Dans le cadre de son parcours professionnel, il est proposé à Julien GENTIL d'effectuer une formation Permis Poids Lourd, qu'il financera en grande partie avec son compte épargne formation. Pour le reste (489,78€) : il sera pris en charge pour moitié par la collectivité de Notre Dame de l'Osier, la seconde par la Collectivité de Cras pour laquelle Julien GENTIL est également employé. Après examen du dossier, le conseil adopte la proposition à l'unanimité.

Questions diverses**• Accueil Mini-Camps**

Depuis plusieurs années la commune accueille à l'école des mini-camps organisés par la Communauté de Communes Saint Marcellin Vercors Isère Communauté.

Le maire expose au conseil que dans le cadre de cet accueil du 09 au 11 juillet 2024 et du 16 au 18 juillet 2024, il convient de signer une convention qui a pour objet de fixer les modalités de partenariat entre les deux parties.

Le conseil autorise le maire à signer cette convention avec le président de la Communauté de Communes.

• Attribution de subventions exceptionnelles

Accord du conseil pour le versement des subventions exceptionnelles suivantes :

- 600 € au Comité des Fêtes pour les festivités du 14 juillet.
- 200 € à l'association Aplomb de Cras qui a procédé au démontage du four à pain du foyer communal.

RAPPEL : DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET, LE TRI EST ENCORE PLUS FACILE !

Depuis le 1^{er} juillet 2024, le tri est encore plus facile : **tous les papiers vont dans le bac de tri jaune ! Les bacs bleus deviennent jaunes...**

Depuis le 1^{er} juillet les bacs de tri bleus se transforment progressivement en bac de tri jaunes, sur les 220 points d'apport volontaire maillant le territoire.

De grands autocollants jaunes sont posés pour expliquer les nouvelles consignes de tri.

Des trappes d'ouverture plus larges et adaptées aux emballages (plus volumineux que le papier) remplacent celles utilisées pour le papier.

Cette transformation des bacs bleus en bacs jaunes permet de doubler la capacité de stockage des emballages.

Si par hasard votre bac de tri jaune est plein lors de votre venue sur un point d'apport volontaire...

**Le bac bleu, même s'il n'est pas encore transformé, est aussi un bac jaune !
Donc vous pouvez y déposer vos emballages.**

**TESTS D'AISANCE AQUATIQUE À L'OLYMPIDE**

Pendant toute la saison estivale, chaque semaine, le centre aquatique intercommunal propose des créneaux horaires spécifiques destinés aux tests d'aisance aquatique pour les enfants et les adultes.

A quoi ça sert ? : Une attestation d'aisance aquatique est une demande bien connue des parents dont les enfants fréquentent un accueil de loisirs, une colonie de vacances ou des stages sportifs pendant l'été. Cette attestation est impérative pour que l'enfant puisse pratiquer certaines activités aquatiques.

Cette attestation concerne aussi les adultes, pour les activités qui se pratiquent dans l'eau et pour lesquelles une attestation de réussite d'un test d'aisance aquatique est indispensable.

En quoi ça consiste ? : 5 épreuves (non olympiques) à passer : Effectuer un saut dans l'eau / Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes / Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes / Nager sur le ventre pendant vingt mètres / Franchir une ligne d'eau ou passer un objet flottant

Les tests sont gratuits et dispensés par les maîtres-nageurs de l'Olympide, chaque semaine.

Les créneaux spécifiques pour effectuer ces tests : Les semaines du 8 juillet au 24 août :

Les lundi, mercredi et vendredi, de 17h à 17h45 et le samedi de 10h à 12h.

La semaine du 26 au 31 août : Uniquement le samedi de 10h à 12h.

Inscription auprès de l'accueil du [centre aquatique](#).

LES OFFRES D'EMPLOI

Les accueils de loisirs de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté implantés à Vinay et St Quentin sur Isère recrutent :

- des **animateurs-trices pour les mercredis et les vacances scolaires, ou uniquement les mercredis, et un contrat en alternance pour la qualification BPJEPS mention Loisirs tout public à compter de septembre 2024.**
- **Des animateurs-trices en CDD pour les accueils de loisirs implantés à Vinay 3/6 ans ou 6/12 ans pour les mercredis et les vacances scolaires 2024-25**
- **Des animateurs-trices en CDD pour les accueils de loisirs pour les mercredis 2024-25 (hors vacances scolaires).**

Sous le pilotage du responsable de l'accueil de loisirs, ils-elles auront pour missions principales :

- Permettre l'accueil de tous les enfants et garantir leur sécurité morale, physique et affective
- Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation
- Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation
- Garantir la prise en charge de tous les enfants à besoins spécifiques

Si vous êtes intéressés ou vos enfants ou vous connaissez des personnes susceptibles de convenir à ces postes :

Envoyer une candidature (**CV et lettre de motivation**) à recrutement@smvic.fr

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter le responsable enfance-jeunesse au 06 33 59 39 89.

Des informations plus complètes concernant ces offres sont disponibles en mairie.



BESOIN D'UN MÉDECIN ? SUIVEZ LE BON CHEMIN !

Pour éviter le recours systématique aux urgences et vous **aider à obtenir une consultation médicale** cet été, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes relaie la campagne réalisée par le ministère chargé de la santé. Cette campagne de communication a pour objectif de faciliter la prise en charge des soins non prévus. Elle repose sur une orientation des patients en 3 étapes-clés.

Besoin de soins immédiats ? Contactez en priorité votre médecin traitant

1. Appelez votre médecin traitant ou rendez-vous dans une pharmacie

En fonction de votre état de santé, vous obtiendrez des conseils et pourrez être orientés le cas échéant vers un service d'urgence.

Pour trouver un médecin généraliste ou un autre professionnel de santé, vous pouvez réaliser une recherche sur le site internet de l'Assurance maladie : annuaire.sante.ameli.fr

2. Trouvez un lieu de consultation sans rendez-vous

Vous avez besoin de soins et votre médecin traitant n'est pas disponible rapidement ? Vous pouvez vous rendre dans une structure de soins susceptible de vous accueillir (centre de santé, maison de santé, maison médicale de garde, cabinet médical de montagne, etc.). Pour vous aider, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes met à votre disposition une carte interactive, avec les lieux de consultations sans rendez-vous.

3. Appelez le 15 avant de vous rendre aux urgences

En cas d'urgence vitale ou de doute sur la gravité de la situation, il faut appeler le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes) avant de se déplacer aux urgences.

Cet appel préalable permet de vous orienter en fonction de votre état de santé et de votre besoin de prise en charge.

Pour accéder aux informations et à la carte des lieux de soins sans rendez-vous en Auvergne Rhône Alpes : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/besoin-dun-medecin-suivez-le-bon-chemin>

Rappel : Vous pouvez retrouver en page 7 de l'Osier Flash de mai 2024 des infos pratiques « Santé » autour de Vinay, notamment :

- **Téléconsultation dans les 2 pharmacies de Vinay**

- **Centres de soins ou de consultations non programmés : à Saint Marcellin et à Saint Etienne de Saint Geoirs**



La Direction Départementale des Finances Publiques de l'Isère recrute des contractuels de niveau B et de niveau C. 25 postes offerts (CDD de 3 ans)

Localisation des postes : Grenoble - La Mure - Le Touvet - La Tronche - Vienne – Vif

Fonctions de plusieurs types, dont : - mission d'accueil, de gestion fiscale, de recouvrement et de contrôle sur pièces dans un service des impôts des particuliers (SIP) ; - gestion budgétaire et comptable des collectivités locales et de leurs établissements publics ; - publication et taxation des actes immobiliers, délivrance de renseignements hypothécaires ; - opérations de paiement des dépenses, d'encaissement des recettes, tenue de la comptabilité de l'État, des collectivités et des établissements publics locaux ; - mission de gestion fiscale, de recouvrement des droits et taxes dus par les entreprises dans un service des impôts des entreprises (SIE) ; - accueil des usagers, au guichet ou au téléphone...

Profil recherché : Formation / Diplôme / Expérience : Baccalauréat / Première expérience professionnelle dans le domaine de la gestion appréciée.

RENSEIGNEMENTS : consulter nos offres d'emploi sur « choisir le service public »

COMMENT POSTULER : • Dépôt des candidatures sur le site « choisirleservicepublic.gouv.fr ». Un CV et une lettre de motivation sont obligatoires pour postuler.

ENTRETIEN DURABLE DES BORDS DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

FAUCHER MOINS, FAUCHER MIEUX = SÉCURITÉ ET BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉES

Qu'est-ce que le fauchage raisonné ?

« Faucher autant que nécessaire, mais aussi peu que possible » pour répondre aux besoins des usagers tout en préservant la biodiversité.

Il ne s'agit pas d'une absence de fauchage mais d'un ajustement des interventions d'entretien en fonction de la croissance des plantes et des impératifs de sécurité.

Cette méthode consiste à :

- **Faucher les accotements au printemps et en été** sur une largeur limitée mais suffisante ;
- **Remonter la hauteur de coupe** à 10 cm afin de limiter la repousse des végétaux et de concurrencer certaines espèces végétales envahissantes (Ambroisie...);
- **Repousser le débroussaillage** général à l'automne pour permettre à la faune et à la flore de se reproduire.



La gestion des bords des routes doit continuer de remplir les objectifs suivants :

- Assurer la **sécurité des usagers**, automobilistes, piétons, cyclistes, motocyclistes. Il est essentiel de dégager la visibilité dans les virages et intersections et autour des panneaux de signalisation.
- **Lutter contre les espèces exotiques envahissantes**. Ces espèces menacent la biodiversité en entrant en compétition avec la flore locale. Certaines présentent un enjeu de santé publique comme l'**Ambroisie** (obligation réglementaire de lutte contre cette espèce), d'autre un enjeu de sécurité en empiétant sur la route comme les **Renouées**. Ces plantes ont été introduites volontairement ou involontairement par l'homme (jardins des particuliers, jardins botaniques, plantes introduites fortuitement avec les espèces cultivées...). Leur présence nécessite d'adapter les pratiques d'entretien des bords de route. Par exemple : le maintien d'un couvert végétal dense permet de concurrencer l'Ambroisie.

Comment procéder ? Les abords routiers et le plan de fauchage

Le premier mètre d'accotement fait l'objet d'une à deux interventions en début de saison dites « coupes de sécurité », pour dégager les abords immédiats de la chaussée.

Les fossés destinés à collecter les eaux sont fauchés si nécessaire afin de préserver leur capacité de drainage.

La dernière intervention concerne l'ensemble de l'accotement et une partie des talus. Cet entretien de fin de saison maintient les espaces ouverts pour favoriser la biodiversité et limite le développement des arbres et arbustes.

Les idées reçues

- **Herbe coupée à ras et le plus tôt possible > moins de repousse = Faux**
Relever les hauteurs de coupe et retarder la fauche permet une repousse plus lente et diminue la fréquence des coupes.
- **La coupe haute permet de lutter contre l'Ambroisie = Vrai**
Le sol n'est pas mis à nu, le couvert herbeux reste dense, ce qui prévient la colonisation par des espèces envahissantes.
- **Talus routiers : synonyme de green de golf = Faux**
Une herbe coupée rase ne favorise pas la diversité des paysages Isérois, appauvrit la biodiversité et augmente le risque d'apparition de l'Ambroisie.

La route c'est pas une poubelle !

L'absence de déchets sur les routes permet également la protection de l'environnement, la conservation de la beauté des paysages et la sécurité routière.



MAÇONNERIE GÉNÉRALE



Mon domaine touche la maçonnerie générale, l'aménagement extérieur, terrassements, clôture extérieur, pavage, l'aménagement de cour et la pose de réseau.

Ma société est sur Notre Dame de l'osier.

Jérémy PORTRA



REIKI



Circulation des Énergies du Corps pour retrouver son équilibre

Je suis thérapeute Énergéticienne en REIKI, Magnétiseuse depuis quelques années à Notre Dame de l'Osier.

Aux changements de saisons ou à chaque défi de notre vie, nous transportons une vibration spéciale. Une réalité énergétique se dévoile à nous et change subtilement les énergies de notre corps, si bien que nous ressentons un mal être, une fatigue, une tristesse, des douleurs, des angoisses...

Pendant le temps d'une séance je permets de rétablir l'harmonie de votre corps et de votre esprit, je prends soin de vous, je vous apporte bien-être et relaxation, une forme de lâcher prise, ce qui permet de mettre votre corps au repos.

Les séances peuvent vous aider à maintenir votre équilibre intérieur, la respiration et la circulation sanguine ralentissent et le stress diminue, ce qui laissera vos énergies circuler librement,

En ayant recours au soin énergétique vous pourrez traverser chaque période de votre vie avec grâce et harmonie.

Le soin se réalise sur une table de massage, vous restez habillé et allongé, en général 4 séances sont nécessaires avec un intervalle de trois semaines pour stabiliser les effets du rééquilibrage énergétique obtenu.

Le soin énergétique est une thérapie complémentaire à la médecine traditionnelle.

Prenons RDV pour un soin énergétique au tel : 06 03 93 68 32

C.JOUVE

Vous pouvez transmettre vos propositions, qui doivent rester courtes. Le comité de lecture se réserve le droit de réduire certains textes, ou de ne pas diffuser les annonces qu'il jugera inopportunes. Voir sous la rubrique « Brèves » la date limite de dépôt.

TERO LOKO

SCÈNE OUVERTE AU PROCHAIN GRAND MARCHÉ

Parce que l'été se célèbre en musique, le prochain grand marché sera l'occasion pour vous de venir partager vos talents. N'oubliez pas vos instruments !

Scène ouverte à partir de 18h30 le mardi 6 août au Jardin de Bon Rencontre.

DES VACANCES POUR LE PAIN

Le temps d'installer le fournil dans le nouveau bâtiment et d'approvoiser ce four flambant neuf, la production sera suspendue du 12 au 31 août.

Pensez à faire le plein au grand marché du 6 août !
Retour du pain le 3 septembre.

ATELIER CUISINE PARTAGÉ

Un seul atelier cuisine est prévu en août et ce sera le lundi 5, avec les légumes d'été !

Et comme toujours, l'atelier sera suivi d'un repas partagé ouvert à tout le monde, à prix libre (prix d'équilibre 5€). Sur réservation : contact@teroloko.com

UN ÉTÉ QUI TARDE À ARRIVER AU JARDIN AUSSI !

Le printemps froid et pluvieux que nous avons traversé n'est pas resté sans conséquence pour le maraîchage. Il a provoqué un retard dans les semis et plantations, en raison d'un sol trop froid, mais aussi un retard de croissance des plants. Les premières tomates sont ainsi arrivées mi-juillet au lieu de début juin.

Mais les pluies abondantes ont eu une autre conséquence : le lessivage des sols, qui a entraîné un manque de nutriments. Les fruits sont restés plus petits que d'habitude.

Enfin l'atmosphère humide a provoqué le développement de maladies comme le mildiou et l'oïdium, qui risquent d'écourter la saison.



**GRAND MARCHÉ
DE L'OSIER**

17h30 | MARDI 6 | 22h30
AOUT

scène ouverte

A partir de 18h30

JAM SESSION : RAMENEZ VOS INSTRUMENTS ET VOS BELLES VOIX

Sur place : Légumes et pain bio, fromages, artisan.es, producteur.ices, traiteur.se, buvette...

RECHERCHE BROUETTE ET POMMEAUX

Durant le week-end du 14 juillet, différents instruments ont décidé de prendre des vacances : une brouette, des pommeaux d'arrosage et des embouts de tuyaux manquent à l'appel, ainsi que des tomates cerises.

Si vous croisez les déserteurs, ou constatez que des individus souhaitent aider le matériel de l'association à prendre des congés, n'hésitez pas à faire signe au chef des cultures au 06 07 03 96 59. La saison est déjà compliquée, inutile d'en rajouter... Merci pour votre vigilance !



VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

créer du lien
cuisiner ensemble
mobiliser
sensibiliser

REJOINS L'ÉQUIPE!

OFFRE DE SERVICE CIVIQUE

L'association propose une mission de volontariat en service civique à partir du 1er septembre. Elle s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans et vise à favoriser le lien social et la diffusion des valeurs de Tero Loko sur le territoire en soutenant les actions portées par les habitants, les bénévoles, et l'équipe salariée !

Au programme : co-animation d'ateliers cuisine, mobilisation locale, soutien à la réalisation d'événements festifs, ateliers de sensibilisation...

Pour en savoir plus sur la mission : [https://www.service-civique.gouv.fr/.../contribuer-a-la-...](https://www.service-civique.gouv.fr/.../contribuer-a-la-)

Envoi des candidatures à : coordination@teroloko.com

ESPACE NATURE ISÈRE



L'AVENIR AU NATUREL, 28ÈME ÉDITION !

Les 31 août & 1er septembre aura lieu le 28e festival de l'avenir au naturel à l'Albenc (38).

En 1997, ce festival était lancé pour promouvoir et encourager concrètement le développement durable, l'éco-citoyenneté et la solidarité, afin de préserver les intérêts des générations à venir.

Cet événement est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable de l'écologie, avec plus de 30 000 visiteurs et environ 150 exposants.

Producteurs locaux, artisanat d'art, BTP, associations de protection de l'environnement... Tous les métiers sont représentés.

Le festival propose également des grandes conférences, des animations, et des concerts.

Pour découvrir le programme, rendez-vous sur www.enisere.fr ou sur leurs réseaux sociaux.

LES RESTOS DU COEUR

RAPPEL : BOÎTE À DONS

Si vous désirez donner quelques fruits ou légumes aux Restaurants du Cœur, vous pouvez les déposer le mardi soir ou le mercredi avant 8h sous l'abri du matériel technique de la mairie (à coté de l'ancien foyer rural).

Pensez à prévenir Catherine Pin, qui se chargera d'acheminer vos dons à la distribution du mercredi matin à Saint-Marcellin !

06 37 19 43 02 ou montfortpin@yahoo.fr



●●● Boîte à dons sous l'abri du Foyer rural, à Bon Rencontre

APLOMB

Démontage du four du Foyer communal



●●● Les stagiaires d'Aplomb en train de démonter le four

Mission accomplie pour les stagiaires de l'association Aplomb, venu-es démonter le four du Foyer Communal avant la transformation de celui-ci en logements sociaux.

13 stagiaires et un formateur (à parité hommes-femmes, ce qui est remarquable dans les métiers du bâtiment) ont travaillé deux journées et demi pour démonter pierre par pierre cet équipement historique de la commune, qui devrait être à terme remonté dans le Jardin de Bon Rencontre.

Ces futurs ouvriers professionnels en restauration du patrimoine ont ainsi pu mieux appréhender les principes de construction d'une voûte, et concevoir les dispositifs de mise en sécurité du bâtiment et des personnels, expériences difficiles à mettre en œuvre dans les chantiers écoles.

L'association basée à Cras propose des formations courtes ou longues aux métiers de l'éco-construction et de la rénovation écologique des bâtiments. Plus d'infos : www.aplomb38.com

DU 1^{ER} AU 31 AOÛT 2024Notre-Dame de l'Osier – Pays de Vinay...et
un peu au-delà

3 et

4 août

Vogue de Beaulieu : samedi 3/08 à partir de 13h : Jeux pour enfants, concours de pétanque en doublette.

A 16h30 à la salle des fêtes : spectacle familial « Qu'est-ce qu'on mange ? »

Dès 19 h : concert

Repas ravioles, début du service à 19h30 : RÉSERVATION REPAS UNIQUEMENT SUR PLACE À PARTIR DE 13H. 21€ le repas adulte et 10€ le repas enfant

22h30 : Feu d'artifice suivi du bal populaire animé par ALV Evènementiel, Entrée gratuite

Durant toute la vogue : - Buvette - Restauration (frites, hot-dog, crêpes, glaces et barbe à papa) -

Service de sécurité présent

3 et

4 août

La médiévale de saint Antoine : Venez découvrir 60 représentations quotidiennes réparties sur 12 espaces scéniques.

Au programme : caravansérail, musique, campements, déambulations, combats, balistes, ateliers, démonstrations, spectacles de feu et équestre.

Restauration sur place. Cette année, la Médiévale de Saint-Antoine s'agrandit !

De nombreuses troupes professionnelles et amateurs peupleront le village de Saint-Antoine-l'Abbaye qui s'est, pour l'occasion, paré de ses plus belles couleurs.

Tarifs : Plein tarif : 16 €, Tarif réduit : 11 € (personne en situation de handicap - sur justificatif), Adolescent : 11 € (moins de 15 ans), Gratuit pour les moins de 6 ans. Horaire : de 12h à 23h59.

4 août

Vide grenier à Cognin, Place de la Fontaine et de l'église, Animation pêche à la truite dans la fontaine, tombola d'une truite trophée, simulateur de pêche.

Restauration possible auprès des commerces du village et de la bodega. De 7h30 à 17h. Accueil des exposants à partir de 6h.

6 août

Cinéma en plein air à St Marcellin, au stade de la Saulaie : "Irréductible" film de et avec Jérôme Commandeur - Repli au cinéma en cas de météo défavorable

Tarif : gratuit, horaire : 22h

6 août

Grand Marché de l'Osier.

9 août

Apéro'Concert Damien Iris, au Grand séchoir à Vinay. A 19h.

Le vendredi soir en été, le Grand Séchoir vous propose ses "Apéro'concerts".

Tarif : 15€ (boisson et amuse bouches comprises). Réservation obligatoire 04.76.36.36.10

9 août

Crépuscule et étoiles filantes : Espace naturel sensible de la vallée fossile des Rimets. Rendez-vous : parking du site 38680 Rencurel. Rejoignez-nous pour une balade au crépuscule !

Nous profiterons du coucher de soleil pour pique-niquer sur le site, et attendrons la nuit noire pour observer les étoiles filantes.

Animation gratuite proposée par le Département de l'Isère, sur inscription auprès de l'office de tourisme. Prévoir chaussures adaptées à la marche, vêtements couvrants, chauds et de pluie selon les conditions météo, des jumelles si vous en avez et de l'eau. Lampe frontale de préférence avec lumière rouge pour ne pas déranger la faune.

Pique-nique possible sur le site avant la sortie. Les animations, événements ou accueils sur site peuvent être annulés jusqu'au matin même, en cas de conditions météorologiques défavorables. De 19h30 à 22h.

- 10 août** **Nuit des étoiles au Grand Séchoir** à Vinay. Une journée d'animations autour de l'astronomie : atelier, conférence, séances de planétarium et observation des étoiles. De 10h à minuit.
04 76 36 36 10 www.legrandsechoir
- 13 août** **Cinéma en plein air à St Marcellin**, au stade de la Saulaie : « Alice au Pays des merveilles »
- Repli au cinéma en cas de météo défavorable- Tarif : gratuit, horaire : 21h45.
- 14 août** **Atelier botanique : Il était un arbre** au Grand Séchoir à Vinay. Un arbre, c'est tout un monde ! Cloé, de « Naturellement botanique », embarque les enfants dans un voyage passionnant à la découverte des arbres. Observation, découverte et manipulation : tous les secrets d'un arbre seront dévoilés. De 8 à 12 ans Sur réservation (tel 04 76 36 36 10) , Tarif unique 5€, horaire 10h.
- 16 août** **Apéro'concert : Becky & the pop up orchestra** au Grand Séchoir à Vinay, à 19h.
Réservation obligatoire 04.76.36.36.10. Tarif 15 € (boisson et amuse bouches compris)
- 23 août** **Soirée astronomie, embarquez pour un voyage dans les étoiles** Espace naturel sensible de la vallée fossile des Rimets. Rendez-vous : parking du site 38680 Rencurel
Venez découvrir la voûte céleste un soir d'été, d'histoires en constellations.
Possibilité de pique niquer sur place-Animation gratuite proposée par le Département de l'Isère, sur inscription auprès de l'office de tourisme. **A partir de 6 ans**
Vêtements chauds, lampes et chaussures adaptées. Pique-nique possible sur le site.
Gratuit, sur inscription, et sous réserve de conditions météo favorables. De 18h30 à 22h30
- Du 23 au 26 août** **131ème Fête de la Rosière** à Vinay.
- 31 août** **Soirée Jeux de Société Estivale - Les Joueurs de la Table Ronde** : à Vinay Salle du bâtiment de la Poste (À gauche de la Poste) 2 rue de Malleval
Adulte : Tous public Enfant : À partir de 10 ans Tarif unique : 2,50€, de 20 h à 0h
- Du 31/08 Au 1^{er}/09** **28è Festival de L'Avenir au Naturel** à l'Albenc.
- 1^{er} septembre** **Rando gourmande dans le domaine des Coulmes**, Départ et arrivée du Belvédère du col de Romeyère. Au programme :- 2 circuits de rando pédestre 8 ou 12 km + pauses gourmandes. Inscription obligatoire avant le 28 Août. Téléphone : 06 47 61 17 89
Tarif : Adulte : 16 €, Enfant (10 ans) : 8 €. Départ entre 9h et 11h

Brèves

•**Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 29 09 24** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.